



Recyclage système d'alarme - Module dirigeant

Construction - Travaux | Electrotechnique - Chauffage

Continue

Durée

6h/7h

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Certificat

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

Le recyclage est destiné à toute personne titulaire d'un certificat de personnel dirigeant d'une entreprise de sécurité et systèmes d'alarme et souhaitant garder l'agrément par le Ministère de l'Intérieur.

Formation organisée conformément aux dispositions de l'A.R. du 17/12/1990 – Loi Tobback.

Objectif : Obtention du certificat de recyclage et maintien de l'agrément en tant que personnel dirigeant d'une entreprise de sécurité et systèmes d'alarme. Validité 5 ans.



Conditions d'accès

Avoir 18 ans accomplis

Fournir un extrait de casier judiciaire vierge récent (moins de 6 mois) de modèle 596-1.

Avoir suivi la formation de base "Systèmes d'alarme - Module dirigeant"

Sites de formation

Gilly (FC), Liège - Château Massart (FC).

